

**Arrêté du 6 août 2015 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Libourne  
NOR : JUSB1519474A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 25 août 2015, mis fin aux fonctions de Mme Arlette LARGE (FELIX), greffière du 1<sup>er</sup> grade, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Libourne.

**Article 2**

Mme Myriam CASSAGNE (DUFEUTRELLE), greffière du 2<sup>ème</sup> grade, est, à compter du 25 août 2015, nommée régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Libourne.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bordeaux, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 6 août 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation l'adjoint auprès  
de la sous-directrice des ressources humaines  
des greffes,

**Claude BRULIN**